

PROJET JEUNESSE DE L'OUEST DE L'ÎLE

Dossier d'information sur les services thérapeutiques et le programme de résidence

#2025 Information



LES SERVICES À LA FAMILLE AMCAL

Mise à jour juillet 2025

TABLE OF CONTENTS

Aperçu de l'organisation	3
Vision et mission d'AMCAL	3
Valeurs d'AMCAL.....	3
Opérations d'AMCAL.....	3
À propos de ce dossier d'information	3
Services Thérapeutiques.....	4
Services de conseil de base.....	4
A) Soutien familial	4
B) Jeune adulte émergent.....	4
C) Soutien parental	5
Programmes de soutien communautaire	5
A) “YOU ARE NOT ALONE” – Guide pour le bien-être émotionnel	5
Programme de résidence.....	6
Éléments clés	6
Admissibilité et admission	7
Fermeture du programme et été	7
Directives du programme	7
Attentes générales	7
École et devoirs.....	7
Tâches ménagères et hygiène.....	7
Technologie et communication	7
Comportement et conséquences	7
Santé et sécurité.....	8
Week-ends à la maison.....	8
Aperçu du programme en semaine.....	8
Attentes quotidiennes supplémentaires.....	8
Situations particulières	8

APERÇU DE L'ORGANISATION

Vision et mission d'AMCAL

Vision

Créer une communauté où les familles disposent des connaissances, des ressources et du soutien dont elles ont besoin pour s'épanouir.

Mission

Des familles en meilleure santé. Des maisons plus heureuses. Des communautés plus fortes.

Notre mission est de préserver et de favoriser des relations saines en soutenant et en responsabilisant les enfants, les jeunes, les jeunes adultes et les parents.

Valeurs d'AMCAL

- **Nourrir:** AMCAL croit à la persévérance et à la promotion de relations familiales positives.
- **Respect:** AMCAL respecte les choix des familles et permet aux parents de reprendre le contrôle de leur dynamique familiale.
- **Soutien:** AMCAL reconnaît que chaque famille est unique et cherche à comprendre la famille afin de parvenir à une relation plus saine.
- **Intégrité:** AMCAL intègre le plus haut niveau d'intégrité dans sa gouvernance, son administration et ses programmes.
- **Collaboration:** AMCAL croit à l'établissement de relations de collaboration avec d'autres organisations, institutions publiques, écoles et entreprises pour favoriser et améliorer des communautés saines.
- **Apprentissage:** AMCAL encourage l'apprentissage continu à travers le développement professionnel et diverses collaborations, formations, mentorats, évaluations, dialogues et commentaires constructifs.

Opérations d'AMCAL

Les services à la famille AMCAL fonctionnent selon une orientation théorique intégrée, systémique, axée sur les forces et les solutions. Dans tous ses programmes, services et formations du personnel, le centre adopte une approche holistique envers ses clients et une approche multidisciplinaire pour collaborer avec d'autres professionnels et organisations communautaires afin de répondre au mieux aux problèmes identifiés par ses clients.

Chez AMCAL, cette modalité thérapeutique se caractérise par l'exploration des compétences individuelles et familiales et l'élaboration de stratégies visant à promouvoir un changement positif et des familles plus saines. Tous les programmes d'AMCAL identifient des objectifs clairs, utilisent des pratiques de soutien aux parents, appliquent un protocole d'évaluation intentionnel et s'inscrivent dans le cadre d'une prise en charge communautaire continue des familles en difficulté. Le personnel d'AMCAL s'engage également dans une réflexion professionnelle continue.

À PROPOS DE CE DOSSIER D'INFORMATION

Ce dossier présente un aperçu de nos services thérapeutiques et de notre programme de résidence. Bien que chaque programme soit distinct, ils sont étroitement liés, il est donc important que les clients aient une vue d'ensemble complète et exhaustive des deux. Ce document a pour but de vous aider à mieux comprendre le fonctionnement de chaque programme, tant individuellement que l'un par rapport à l'autre, afin que vous puissiez déterminer ce qui répond le mieux aux besoins de votre famille.

SERVICES THÉRAPEUTIQUES

Nos services thérapeutiques offrent aux familles un soutien, des conseils et des stratégies pratiques pour faire face à un large éventail de défis. L'objectif du programme est d'aider les familles à reconnaître leurs points forts et à éviter que les problèmes ne s'aggravent. Le programme comprend trois services de conseil de base adaptés à la dynamique familiale et aux difficultés interpersonnelles. En outre, nous offrons des programmes de soutien communautaire et des ateliers dans les écoles primaires, en collaboration avec les écoles locales, afin de favoriser une intervention anticipée et de promouvoir des relations saines.

Services de conseil de base

Nos services de conseil offrent un soutien à court terme axé sur les solutions aux familles confrontées à divers défis. Les programmes sont dispensés par des intervenants sociaux et des animateurs qualifiés, et sont conçus pour promouvoir une dynamique familiale plus saine, une communication efficace et une stabilité à long terme.

A) Soutien familial

Le service de soutien familial d'AMCAL est un service à court terme axé sur les solutions destiné aux familles ayant des enfants et des adolescents âgés de 5 à 17 ans qui rencontrent des difficultés dans leur vie familiale ou leurs relations. L'objectif du programme est de vous aider à mieux comprendre et répondre aux besoins de votre famille, tout en encourageant des changements positifs et des liens plus solides à la maison.

Vous pouvez choisir entre deux formats (quatre ou dix séances hebdomadaires) et le service peut être renouvelé jusqu'à trois fois au cours de l'année scolaire, en fonction des objectifs de votre famille. Vous serez mis en relation avec un travailleur social qui vous rendra généralement visite à votre domicile une fois par semaine. Ensemble, vous explorerez des outils et des stratégies pratiques pour surmonter les difficultés actuelles et créer un environnement familial plus sain.

Les domaines d'intérêt communs comprennent, sans s'y limiter:

- Améliorer la communication
- Traiter les problèmes de comportement
- Soutenir le bien-être émotionnel
- Développer les compétences sociales
- Créer des limites et des routines claires
- Gérer le temps passé devant les écrans et l'utilisation des technologies

B) Jeune adulte émergent

Ce programme soutient les familles dont les enfants âgés de 18 à 30 ans sont en phase de transition vers une plus grande indépendance et une plus grande stabilité. Le programme comprend neuf séances, avec la possibilité d'une séance supplémentaire en fonction des besoins de votre famille et de votre travailleur social.

Ce service est un programme flexible de conseil familial adapté aux défis particuliers liés au passage à l'âge adulte. Les séances comprennent généralement:

- Trois réunions avec le jeune adulte, ses parents ou tuteurs
- Trois réunions avec le jeune adulte
- Trois réunions familiales

Vous déciderez comment utiliser la dixième séance facultative en fonction de vos besoins actuels.

L'objectif est de travailler avec vous et votre famille pour élaborer un plan à long terme qui réponde aux préoccupations et aux objectifs des parents et des jeunes adultes. Le programme met l'accent sur:

- Aider les parents/tuteurs à trouver un équilibre sain entre soutien et responsabilité
- Soutenir la croissance du jeune adulte vers l'autonomie et l'indépendance
- Créer un plan clair et développer des compétences pour aller de l'avant
- Établir un nouvel équilibre dans la relation entre les parents/tuteurs et le jeune adulte

C) Soutien parental

Le programme de soutien parental vous aide, en tant que parent ou tuteur, à développer vos compétences parentales et à adopter une approche cohérente et unifiée dans l'éducation de vos enfants, adolescents ou jeunes adultes. Ce programme se compose d'une série de dix séances hebdomadaires, avec la possibilité d'un renouvellement en fonction des besoins de votre famille et de la recommandation de votre intervenant social.

Le programme est ouvert aux parents et tuteurs à toutes les étapes, y compris:

- Préparation à la parentalité (pré-parentale)
- Nouveaux parents (après l'accouchement)
- Éducation des enfants d'âge scolaire
- Éducation des adolescents
- Soutien aux jeunes adultes

Le terme « parents/tuteurs » désigne deux personnes ou plus impliquées dans la parentalité, telles que des parents séparés ou divorcés, des familles recomposées ou des couples mariés.

Avec votre intervenant social, vous explorerez comment votre histoire personnelle et les schémas familiaux (souvent recueillis à l'aide d'outils tels que le génogramme) influencent les choix que vous faites dans votre relation et votre rôle parental. Le programme vous aidera à:

- Comprendre comment ces schémas affectent vos relations familiales et votre lien avec vos enfants.
- Créer un plan clair et développer des compétences pour soutenir des changements positifs.
- Travailler à un nouvel équilibre et à une nouvelle harmonie dans votre relation parentale.

Programmes de soutien communautaire

Nos groupes de soutien communautaires sont animés par des professionnels qualifiés et conçus pour répondre aux besoins émotionnels des parents et des jeunes. Ils offrent un espace où partager, apprendre et recevoir du soutien.

A) “YOU ARE NOT ALONE” – Guide pour le bien-être émotionnel

Ce programme de soutien communautaire est conçu pour aider les adolescents à gérer le stress lié à l'adolescence et à développer leur résilience émotionnelle. Au cours de huit séances d'une heure, vous explorerez les défis courants et apprendrez des outils efficaces pour gérer vos émotions et les pressions quotidiennes.

Grâce à des discussions intéressantes et des activités pratiques, les adolescents aborderont des sujets importants tels que:

- Réfléchir avant d'agir
- Comprendre le rôle de la colère et les différents types de colère
- Améliorer ses compétences en communication
- Exprimer ses besoins et obtenir ce que l'on veut
- Développer son estime de soi
- Reconnaître l'importance de la perception
- Fixer ses objectifs personnels et travailler pour les atteindre

Ce programme offre un espace sûr où les adolescents peuvent trouver du soutien, renforcer leur confiance en eux et développer des compétences pour s'épanouir émotionnellement pendant cette étape importante de leur vie.

PROGRAMME DE RÉSIDENCE

Le programme de résidence est une intervention thérapeutique de 14 semaines destinée aux familles qui rencontrent des difficultés persistantes avec leur adolescent (âgé de 12 à 17 ans). Ce programme volontaire combine des soins résidentiels structurés en semaine avec des consultations familiales et un soutien hebdomadaire pour les parents ou tuteurs.

Pendant la semaine, les adolescents vivent à la résidence du lundi au vendredi, puis rentrent chez eux le week-end afin de maintenir le lien familial et de mettre en pratique les stratégies qu'ils apprennent. Pendant leur séjour à la résidence, les adolescents continuent à aller à l'école pendant la journée et suivent un programme structuré le soir, qui comprend les devoirs, les repas, des séances thérapeutiques en groupe et des responsabilités quotidiennes telles que les tâches ménagères.

Le programme de résidence offre un environnement sûr et stable qui aide les adolescents à acquérir de nouvelles compétences en matière de communication, de régulation émotionnelle et de responsabilité. Parallèlement, le programme aide les parents et les tuteurs à renforcer leurs stratégies parentales et à rétablir le lien avec leur adolescent.

Ce programme n'est pas une punition, mais plutôt une pause structurée qui donne aux familles l'espace nécessaire pour se recentrer et aller de l'avant avec une vision plus claire et des objectifs communs.

Éléments clés

- **Soins de répit** (du lundi au vendredi): les adolescents séjournent à AMCAL pendant la semaine et rentrent chez eux le vendredi soir pour le week-end. Les routines en semaine sont structurées et supervisées.
- **Soutien familial:** les familles participent à des séances de conseil hebdomadaires (14 au total), animées par un intervenant social. Les séances comprennent au moins une visite à domicile, une réunion avec toutes les parties et une réunion à l'école. D'autres peuvent avoir lieu à AMCAL ou en ligne.
- **Groupe de soutien aux parents:** les parents/tuteurs participent à un groupe de soutien hebdomadaire en soirée afin de partager leurs expériences, de recevoir des conseils et de nouer des liens avec d'autres personnes.
- **Programme quotidien en groupe:** les adolescents participent à des groupes psychoéducatifs en soirée qui favorisent leur développement social, émotionnel et comportemental.
- **Responsabilité scolaire:** les adolescents fréquentent leur école habituelle pendant la durée du programme. Les fiches de suivi quotidiennes doivent être signées par les enseignants. Les devoirs sont supervisés chaque soir.
- **Structure et responsabilité:** les adolescents sont responsables de l'entretien de leur chambre, des tâches quotidiennes, de la préparation de leur déjeuner et de la participation aux tâches ménagères. L'accès au téléphone et à Internet est limité et supervisé.
- **Attentes et limites:** les attentes comportementales et les règles du programme sont clairement expliquées à chaque famille lors de l'admission. Une structure cohérente et des conséquences naturelles aident les adolescents à développer leur autodiscipline et leur respect des autres.
- **Réintégration le week-end:** le retour à la maison chaque week-end donne aux familles l'occasion de mettre en pratique ce qu'elles ont appris et de se préparer à un changement à long terme après le programme.

Admissibilité et admission

- Les adolescents doivent être âgés de 12 à 17 ans et être inscrits à temps plein dans un établissement d'enseignement secondaire
- L'adolescent et ses parents/tuteurs doivent tous deux donner leur consentement au programme.
- Si la famille réside dans une zone non desservie par les transports publics, les parents/tuteurs sont responsables du transport de l'adolescent vers et depuis l'école pendant la semaine.

Fermeture du programme et été

La résidence est fermée pendant une semaine pendant les vacances de printemps et pendant tout le mois d'août. Un programme d'été structuré est proposé en juillet aux adolescents actuellement inscrits au programme de résidence.

Directives du programme

Le programme de résidence repose sur la structure, le respect et la responsabilité mutuelle. Ces directives contribuent à garantir un environnement sûr, favorable et cohérent pour toutes les personnes concernées.

Attentes générales

- Faire preuve de respect envers tous les pairs, le personnel et les biens.
- Participer pleinement aux activités de groupe, aux tâches ménagères et aux séances de counseling.
- Garder son espace personnel propre et respecter les règles d'hygiène.
- Respecter la vie privée et la confidentialité — ne pas entrer dans la chambre des autres ni partager des informations personnelles.

École et devoirs

- Retournez à AMCAL immédiatement après l'école, sauf si d'autres dispositions ont été approuvées.
- Les feuilles de suivi doivent être signées par les enseignants chaque jour.
- Les devoirs sont supervisés de 16 h 30 à 18 h.
- Si aucun devoir n'est donné, d'autres activités éducatives seront proposées.

Tâches ménagères et hygiène

- Les tâches ménagères quotidiennes et les responsabilités partagées doivent être accomplies comme prévu.
- Les chambres doivent être rangées. Les lits doivent être faits chaque matin et l'hygiène personnelle doit être assurée quotidiennement.
- Les adolescents doivent toujours porter des vêtements appropriés, y compris des pyjamas pour dormir.

Technologie et communication

- Les téléphones portables sont conservés au bureau et rendus le lendemain matin.
- Les appels téléphoniques sont limités à 10 minutes et doivent être programmés en dehors des heures clés du programme.
- L'utilisation d'Internet est réservée aux devoirs scolaires, sous la supervision du personnel.
- Aucune connexion aux réseaux sociaux n'est autorisée entre les adolescents participant au programme.

Comportement et conséquences

- Les conséquences naturelles peuvent inclure un coucher plus tôt, des tâches supplémentaires ou la perte de privilèges.
- Le non-respect répété des règles peut entraîner un temps de réflexion ou une révision de la participation au programme.

- Les comportements agressifs, le harcèlement et la possession de drogues ou d'alcool peuvent entraîner une suspension ou l'intervention de la police.
- Les adolescents ne sont pas autorisés à arriver sous l'influence de drogues ou d'alcool.

Santé et sécurité

- Il est interdit de fumer et de vapoter dans les locaux.
- Les médicaments sur ordonnance sont conservés et administrés par le personnel.
- Les adolescents malades peuvent être invités à rester chez eux jusqu'à leur guérison complète.

Week-ends à la maison

- Les adolescents rentrent chez eux chaque week-end afin de mettre en pratique ce qu'ils ont appris dans le cadre du programme.
- Les parents doivent confirmer que leur adolescent est en bonne santé avant son retour le lundi.

Aperçu du programme en semaine

Lorsqu'ils vivent dans la résidence du lundi au vendredi, les adolescents suivent un programme structuré qui encourage la responsabilité, le développement personnel et la stabilité. Voici un aperçu du programme type d'une journée en semaine:

Heure	Activité
15 h 00 – 16 h 30	Collation et temps libre (sans utilisation de la cuisinière)
16 h 30 – 18 h 00	Temps réservé aux devoirs sous surveillance
18 h 00 – 19 h 00	Souper
19 h 00 – 19 h 30	Nettoyage et entretiens individuels avec le personnel
20 h 00 – 21 h 00	Temps en groupe (programme thérapeutique)
21 h 00 – 21 h 15	Collation du soir et nettoyage de la cuisine
21 h 15 – 21 h 30	Temps de socialisation tranquille (12-13 ans)
21 h 30 – 22 h 00	Temps de socialisation tranquille (14 ans et plus)
22 h 00	Heure du coucher (13 ans et moins)
22 h 30	Heure du coucher (14 ans et plus)

Attentes quotidiennes supplémentaires

- **Préparation du déjeuner:** les adolescents doivent préparer leur déjeuner chaque soir à leur retour de l'école.
- **Procédure de vérification:** à leur retour de l'école ou d'une sortie, tous les adolescents sont respectueusement fouillés par le personnel. Les cartables, les vêtements et autres effets personnels sont vérifiés. Les effets personnels sont conservés au bureau, sauf s'ils sont nécessaires pour l'hygiène ou les devoirs scolaires.
- **Effets personnels:** les adolescents sont responsables de leurs propres effets personnels. AMCAL n'est pas responsable des pertes ou des vols. Les objets de valeur sont conservés au bureau. Les adolescents ne peuvent ni emprunter ni prêter d'objets.

Situations particulières

- **Suspensions:** en cas de suspension scolaire, les adolescents passent la première journée en réflexion et ne participent pas aux activités du soir. Les jours de suspension suivants sont consacrés aux devoirs

scolaires jusqu'à 15 h. Une rédaction sur la suspension est exigée avant la réintégration complète au programme. Dans certains cas, les parents peuvent être invités à superviser leur enfant à la maison.

- **Jours de maladie:** si un adolescent est malade, il doit rester dans sa chambre (sauf pour les repas) jusqu'au dîner. Les maladies contagieuses peuvent obliger l'adolescent à rester à la maison. Un certificat médical peut être nécessaire pour réintégrer le programme. Les parents doivent confirmer verbalement que leur enfant est suffisamment rétabli pour retourner à AMCAL après sa maladie.
- **Journées pédagogiques:** les adolescents peuvent avoir un emploi du temps légèrement plus détendu. Cependant, les tâches ménagères et les devoirs scolaires doivent toujours être effectués.